



Politique de protection des renseignements personnels

Déposée au conseil d'administration
du 20 septembre 2023

POLITIQUE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels que vous nous confiez sont précieux et nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre pour les protéger, peu importe la nature de leur support et quelle que soit leur forme.

C'est pourquoi nous avons adopté cette politique (la Politique) dans laquelle nous décrivons nos pratiques visant à protéger vos renseignements et votre vie privée. Aussi, cette politique décrit les normes de collecte, d'utilisation et de conservation de vos renseignements personnels et votre droit d'accès à ceux-ci.

La MRC d'Abitibi-Ouest est responsable de la protection de tous les renseignements personnels confiés à sa garde ou à son contrôle, y compris les renseignements personnels recueillis ou transférés par un tiers en vue d'un traitement au nom de la MRC. Nous croyons que la gestion de la protection des renseignements personnels est une responsabilité que tous nos employés partagent et que chacun d'eux doit l'honorer. Ainsi, nous avons établi une structure de gouvernance efficace pour la protection des renseignements personnels afin de favoriser une culture de protection des renseignements personnels avec des résultats mesurables, de manière à démontrer que la protection des renseignements personnels est respectée.

Quelle est la portée de la Politique?

La Politique encadre le traitement des renseignements personnels de ses clients, de ses fournisseurs, de son personnel, des candidats externes à des postes affichés sur son site web et de toute autre personne.

Qu'est-ce qu'un renseignement personnel ?

Il s'agit d'un renseignement qui concerne une personne physique et qui en permet, directement et indirectement, l'identification (tels que des renseignements sur votre situation financière, numéro d'assurance sociale, permis de conduire et numéro d'assurance maladie, vos antécédents professionnels et personnels).

Quels renseignements personnels recueillons-nous et à quelles fins?

Nous recueillons et utilisons vos renseignements personnels afin de nous acquitter de la mission qui nous est confiée, notamment pour :

- Communiquer avec vous;
- Traiter votre candidature aux postes que nous affichons (C.V., scolarité, antécédents professionnels, etc.);
- Gérer le service de la paie et des Ressources humaines;
- Gérer les différents programmes dont nous sommes responsables;

- Cueillir des renseignements sur l'utilisation du site Web et d'autres renseignements techniques, comme les détails concernant les visites sur notre site Web, votre interaction avec notre publicité et notre contenu en ligne, etc.;
- Ramasser des renseignements relatifs au marketing et aux préférences de communication, de même que des renseignements connexes comme des réponses à des sondages;
- Recueillir des renseignements relatifs à la facturation et des renseignements financiers, comme de l'information concernant un compte bancaire ou des données de paiement;
- Offrir des informations et des contenus utiles pour vous et promouvoir les services et programmes offerts par le secteur Développement.

Ce sont généralement les membres de l'équipe de la MRC d'Abitibi-Ouest qui procèdent à la collecte de vos renseignements personnels.

Nous recueillons uniquement les renseignements personnels qui sont nécessaires aux fins visées. De plus, lorsque nous recueillons vos renseignements personnels, nous précisons les utilisations envisagées. Nous veillons à l'intégrité, la sécurité et la confidentialité de vos renseignements. Ils ne peuvent être consultés que par certaines personnes autorisées, et ce, uniquement dans le cadre des tâches qui leur ont été attribuées.

Consentement

Lorsque nous obtenons de l'information vous concernant, nous demandons en premier lieu votre consentement par écrit à la collecte, à l'utilisation ou à la divulgation de vos renseignements recueillis pour les fins indiquées. Nous solliciterons votre consentement lors de toute autre utilisation, divulgation ou collecte de vos renseignements personnels ou lorsque les fins pour lesquelles vos renseignements ont été collectés changent. La Loi 25 exige que ce consentement soit donné de façon expresse, dès qu'il s'agit d'un renseignement personnel sensible (renseignement qui exige un degré élevé de protection selon les attentes raisonnables).

La MRC d'Abitibi-Ouest s'engage à utiliser les renseignements fournis uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis et à les conserver pour la durée nécessaire à la réalisation. Toutefois, nous pouvons les recueillir, les utiliser ou les divulguer sans votre consentement lorsque cela est permis ou exigé par la loi. Dans certaines circonstances particulières, nous pouvons recueillir, utiliser ou divulguer des renseignements personnels sans que vous en soyez informés ou que vous n'ayez donné votre consentement. De telles circonstances sont réunies lorsque, pour des raisons juridiques, médicales ou de sécurité, il est impossible ou peu probable d'obtenir votre consentement ou lorsque les renseignements sont nécessaires en vue de mener une enquête, de prévenir ou détecter une fraude ou encore d'appliquer la loi.

Par ailleurs, vos renseignements vous appartiennent. Sous réserve des exigences juridiques, commerciales ou contractuelles, vous avez le droit de retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation ou à la communication de renseignements personnels. Cependant, certains renseignements sont essentiels à ce que nous puissions vous fournir certains produits et services.

Vous désirez accéder à vos renseignements ?

Vous pouvez demander à consulter les renseignements que nous détenons sur vous, sauf si la loi prévoit des limites à cette demande. En pareil cas, vous seul pouvez exercer ce droit, à moins que vous consentiez à ce que vos renseignements personnels soient divulgués à un tiers.

Une demande d'accès à l'information peut être écrite ou verbale et doit être adressée au responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

Lorsqu'il s'agit d'une demande verbale, le responsable doit informer le demandeur de la possibilité de faire une demande écrite et que seule une décision sur une demande écrite est susceptible de révision en vertu de la Loi sur l'accès. Le responsable doit également informer le demandeur, par écrit, de la date de réception de la demande et doit lui préciser que la MRC d'Abitibi-Ouest dispose de vingt jours pour y répondre. (Voir modèle « Demande d'accès à des renseignements personnels – Annexe A)

Si la MRC d'Abitibi-Ouest considère que la demande relève davantage de la compétence d'un autre organisme public, le responsable doit également en informer le demandeur par écrit en lui précisant à quel organisme il peut s'adresser.

Par ailleurs, si vous estimez que nous détenons des renseignements personnels inexacts, incomplets ou équivoques à votre sujet, ou encore si vous croyez que nous les avons recueillis, utilisés, communiqués ou conservés à l'encontre de la Loi sur l'accès, vous avez le droit de demander que ces renseignements soient rectifiés ou que cessent la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation que vous jugez contraire à la loi. (Voir modèle « Demande de rectification à des renseignements personnels).

La loi prévoit cependant certains motifs qui restreignent l'exercice de ces droits. En pareil cas, nous vous en informerons.

Toute demande d'accès ou de modifications à des renseignements personnels peuvent être acheminées à :

Madame Manon Beaudoin
Responsable de la protection des renseignements personnels
11, 5^e Avenue Est
La Sarre Québec J9Z 1K7
mbeaudoin@mrcao.qc.ca

Dans quels cas communiquons-nous vos renseignements personnels à des tiers sans votre consentement ?

Dans le cadre de nos activités, nous devons parfois confier vos renseignements personnels à des tiers que nous mandatons pour exécuter certaines tâches ou fonctions en notre nom. Il se peut donc que, conformément à la loi, nous communiquions vos renseignements personnels à des tiers sans votre consentement.

Comment protégeons-nous les renseignements personnels ?

Nous suivons les normes généralement acceptées dans le secteur pour protéger les renseignements qui nous sont soumis, tant au moment de leur transmission qu'une fois que nous les avons reçus. Nous maintenons des mesures de protection physique (ex : verrouillage de classeur et restrictions d'accès aux locaux), techniques (ex : registre de communication de renseignements personnels) ou administratives appropriées (ex : politiques, procédures, formation et sensibilisation en matière de sécurité de l'information, vérification de fiabilité et d'intégrité, procédures d'identification et d'authentification, lorsque vous communiquez avec nous). Seuls les membres du personnel soumis à un devoir de confidentialité ont accès à vos renseignements personnels ou dont les fonctions exigent raisonnablement ces renseignements.

Nous vérifions périodiquement ces mesures de sécurité pour nous assurer qu'elles sont bien appliquées, qu'elles sont pleinement efficaces et qu'elles conviennent toujours compte tenu de l'évolution de nos systèmes et des technologies de l'information.

De plus, nous avons établi des procédures de détection et de gestion des incidents de sécurité qui pourraient toucher vos renseignements personnels. Les membres de l'équipe de la MRC d'Abitibi-Ouest sont tenus de déclarer tout incident présumé ou avéré.

Les fournisseurs de services protègent-ils adéquatement vos renseignements personnels ?

Les renseignements personnels sont confidentiels. Aussi, nos fournisseurs doivent les protéger conformément à la Loi sur l'accès.

Conservation des renseignements personnels – Combien de temps sont-ils conservés ?

Nous conservons vos renseignements personnels aussi longtemps que nécessaire aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis. Nous devons détruire ces renseignements conformément à la loi et à notre politique de conservation des dossiers. Lorsque nous détruisons vos renseignements personnels, nous prenons les mesures nécessaires pour en assurer la confidentialité et veiller à ce qu'aucune personne non autorisée ne puisse y avoir accès pendant le processus de destruction.

Révisé-t-on la Politique à l'occasion ?

La politique sera révisée annuellement pour nous assurer qu'elle décrit adéquatement nos pratiques en matière de protection de la vie privée. Elle devra également être mise à jour lors de tout changement substantiel apporté à la législation ou aux exigences réglementaires.

Approuvée le : _____

Manon Beaudoin
Responsable de la protection
des renseignements personnels

ANNEXE 1

REGISTRE DES INCIDENTS DE CONFIDENTIALITÉ



REGISTRE DES INCIDENTS DE CONFIDENTIALITÉ

Numéro de l'incident	<input type="text"/>
Renseignements visés par l'incident	<p>Décrire les renseignements personnels visés par l'incident ou en dresser une liste. Si cette information n'est pas connue, il faut préciser et expliquer la raison qui justifie l'impossibilité de fournir une telle description.</p> <input type="text"/>
Circonstances de l'incident	<p>Décrire brièvement les circonstances de l'incident.</p> <input type="text"/>
Date ou période de l'incident	<p>Mentionner la date ou la période où l'incident a eu lieu ou, si cette dernière n'est pas connue, une approximation.</p> <input type="text"/>
Date ou période de la prise de connaissance de l'incident	<p>Mentionner la date ou la période au cours de laquelle l'organisation a pris connaissance de l'incident.</p> <input type="text"/>

REGISTRE DES INCIDENTS DE CONFIDENTIALITÉ (suite)

Nombre de personnes concernées par l'incident	Mentionner le nombre de personnes concernées par l'incident ou, si ce dernier n'est pas connu, une approximation. <input data-bbox="583 375 1430 435" type="text"/>
Risque qu'un préjudice sérieux soit causé	Décrire les éléments qui amènent l'organisation à conclure qu'il existe ou non un risque qu'un préjudice sérieux soit causé aux personnes concernées. <input data-bbox="583 548 1896 673" type="text"/>
Transmission des avis à la Commission d'accès à l'information et aux personnes concernées	<p>Date(s) de l'avis à la Commission d'accès à l'information : S'il y a un risque qu'un préjudice sérieux soit causé, inscrire la ou les dates. Sinon, inscrire « Sans objet ».</p> <input data-bbox="583 787 1425 847" type="text"/> <p>Date(s) de l'avis aux personnes concernées : S'il y a un risque qu'un préjudice sérieux soit causé, inscrire la ou les dates. Sinon, inscrire « Sans objet ».</p> <input data-bbox="583 987 1430 1057" type="text"/> <p>Avis public : Oui Non</p> <p>Raison : Si un avis public a été diffusé, en expliquer la raison. Dans le cas contraire, inscrire « Sans objet ».</p> <input data-bbox="583 1247 1906 1383" type="text"/>

ANNEXE 2

ÉVALUATION DES FACTEURS RELATIFS À LA VIE PRIVÉE

ÉVALUATION DES FACTEURS RELATIFS À LA VIE PRIVÉE

Renseignement personnel	Conservé O/N	Nécessité	Support de conservation	Niveau de risque	Quel est l'objectif de la collecte de ces renseignements ? Est-il réel, important et légitime ?	La collecte est-elle rationnellement liée à cet objectif	Existe-t-il un autre moyen d'arriver au même but tout en réduisant l'atteinte à la vie privée ?	L'effet utile est-il plus grand que le préjudice susceptible d'être causé à la personne?
Nom et prénom		Choisir	Choisir...	Choisir				
Adresse du domicile		Choisir	Choisir...	Choisir				
Date de naissance ou année, mois, jour ou âge		Choisir	Choisir...	Choisir				

Renseignement personnel	Conservé O/N	Nécessité	Support de conservation	Niveau de risque	Quel est l'objectif de la collecte de ces renseignements ? Est-il réel, important et légitime ?	La collecte est-elle rationnellement liée à cet objectif	Existe-t-il un autre moyen d'arriver au même but tout en réduisant l'atteinte à la vie privée ?	L'effet utile est-il plus grand que le préjudice susceptible d'être causé à la personne?
Numéro de téléphone au domicile		Choisir	Choisir...	Choisir				
Numéro de téléphone cellulaire		Choisir	Choisir...	Choisir				
Adresse courriel personnelle		Choisir	Choisir...	Choisir				
Numéro de permis de conduire		Choisir	Choisir...	Choisir				

Renseignement personnel	Conservé O/N	Nécessité	Support de conservation	Niveau de risque	Quel est l'objectif de la collecte de ces renseignements ? Est-il réel, important et légitime ?	La collecte est-elle rationnellement liée à cet objectif	Existe-t-il un autre moyen d'arriver au même but tout en réduisant l'atteinte à la vie privée ?	L'effet utile est-il plus grand que le préjudice susceptible d'être causé à la personne?
Numéro d'assurance sociale		Choisir	Choisir...	Choisir				
Numéro d'assurance maladie		Choisir	Choisir...	Choisir				
Numéro de passeport		Choisir	Choisir...	Choisir				
Salaire		Choisir	Choisir...	Choisir				

Renseignement personnel	Conservé O/N	Nécessité	Support de conservation	Niveau de risque	Quel est l'objectif de la collecte de ces renseignements ? Est-il réel, important et légitime ?	La collecte est-elle rationnellement liée à cet objectif	Existe-t-il un autre moyen d'arriver au même but tout en réduisant l'atteinte à la vie privée ?	L'effet utile est-il plus grand que le préjudice susceptible d'être causé à la personne?
Fonction – occupation		Choisir	Choisir...	Choisir				
Renseignements sur des employés, clients ou bénéficiaires		Choisir	Choisir...	Choisir				
Renseignements médicaux		Choisir	Choisir...	Choisir				
Renseignements académiques, scolaires		Choisir	Choisir...	Choisir				

Renseignement personnel	Conservé O/N	Nécessité	Support de conservation	Niveau de risque	Quel est l'objectif de la collecte de ces renseignements ? Est-il réel, important et légitime ?	La collecte est-elle rationnellement liée à cet objectif	Existe-t-il un autre moyen d'arriver au même but tout en réduisant l'atteinte à la vie privée ?	L'effet utile est-il plus grand que le préjudice susceptible d'être causé à la personne?
Renseignements bancaires, numéro de compte, institution, hypothèque		Choisir	Choisir...	Choisir				
Numéro de carte de crédit, Numéro d'identification personnel, Nom du détenteur, Code de sécurité à trois chiffres		Choisir	Choisir...	Choisir				
Numéro de carte de débit, Numéro d'identification personnel, Nom du détenteur		Choisir	Choisir...	Choisir				
Autres :		Choisir	Choisir...	Choisir				

